



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

8 mars 2026

Journée
internationale
des droits des
femmes

FEMMES
ÉGALITÉ
HOMMES

Actions réalisées en 2025

Initiatives internationales

- **Accueil de la 4^e Conférence ministérielle des diplomaties féministes à Paris les 22 et 23 octobre.**
Avec plus de 450 participants dont 55 États représentés et une déclaration politique forte réaffirmant les droits des femmes et des filles et l'égalité de genre endossée par 31 pays du Nord et du Sud.
- **Signature d'une lettre d'intention bilatérale sur la diplomatie féministe entre la France et le Mexique.**
- **Soutien aux femmes et aux filles dans les contextes de crises et de conflits et à la lutte contre les violences sexuelles, à travers les programmes d'envergure d'ONU Femmes et du Fonds des Nations unies pour la population :**
 - **lutte contre l'impunité des violences sexuelles en Ukraine :** soutien aux policiers chargés d'enquêter sur les violences sexuelles commises dans le cadre de la guerre d'agression russe en leur fournissant des véhicules (300 000 €) et appui à l'autonomisation économique de plus de 1 100 femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat en ligne dans la perspective du relèvement du pays (1 million d'euros) ;
 - **protection des réfugiées palestiniennes et syriennes en Jordanie :** accompagnement psychosocial des victimes de violences sexuelles au sein de cliniques spécialisées en santé maternelle, sensibilisation des représentants gouvernementaux et de la société civile à l'égalité de genre, dans un pays enregistrant un nombre de réfugiés par habitant parmi les plus élevés au monde (500 000 €) ;
 - **soutien aux réfugiées afghanes en Iran :** suivi de la santé des réfugiées, en particulier des jeunes mères et femmes enceintes, et sensibilisation à la santé sexuelle et reproductive de 1 978 femmes dans les provinces de Golestan et de Sistan et Balouchistan, et formation de 4 000 adolescentes (200 000 €) ;
 - **soutien au fonctionnement de centres de santé maternelle et infantile en Irak :** soutien aux établissements de santé ayant accueilli plus de 7 000 femmes et des filles de la communauté yézidie dans les provinces du Sinjar et de Sinuni (300 000 €).
- **Lancement de deux projets du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) à hauteur de 10 millions d'euros :**
 - « Accès à la justice pour les survivantes de violences basées sur le genre », porté par la Fédération internationale pour la planification familiale et Fondo del Mujeres del Sur, afin de lutter contre l'impunité des auteurs de violence et augmenter le nombre de poursuites lancées par des survivantes de violences basées sur genre ;

- « Mouvements pour l'autonomie reproductive, l'égalité et la solidarité », afin de renforcer l'action de la société civile en faveur du droit à l'avortement sécurisé dans 8 pays d'Afrique et d'Amérique latine concernés par un recul des droits et santé sexuels et reproductifs.
- **Actions entreprises contre les violations des droits des femmes et des filles en Afghanistan :**
 - obtention par la France, de la délivrance de mandats d'arrêt contre deux chefs talibans en Afghanistan par la Cour pénale internationale (CPI), grâce à une mobilisation aux côtés de cinq autres pays ;
 - obtention par la France et ses partenaires européens de la création d'un Mécanisme international et indépendant au Conseil des droits de l'homme, qui documentera et enquêtera notamment sur les violations des droits des femmes et des filles.
- **Organisation d'un événement pour la protection et l'accompagnement des femmes et filles réfugiées** avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dans le cadre de l'initiative « Avec Elles ».
- **Adhésion à l'Alliance mondiale pour les soins :**
 - promotion de politiques publiques dédiées à l'économie du soin et à l'autonomie économique des femmes travaillant dans ce secteur encore très informel, alors que la pandémie du COVID-19 a mis en avant la surreprésentation des femmes dans les secteurs exposés en première ligne aux risques sanitaires et économiques.
- **Lancement de l'Alliance féministe francophone :**
 - soutien à la participation des organisations féministes francophones dans les enceintes multilatérales pour renforcer leur plaidoyer, notamment en faveur d'un meilleur financement des organisations féministes.
- **Lancement de cinq projets du Laboratoire pour les droits des femmes en ligne :**
 - création d'un chatbot généré par l'intelligence artificielle par 300 jeunes en Afrique du Sud, à destination de survivantes de violences en ligne, grâce à l'organisation GRIT ;
 - formation de 130 femmes et filles à l'usage des outils numériques en Palestine par l'organisation Ibtikar ;
 - formation de 100 jeunes à l'utilisation sécurisée des technologies et de l'intelligence artificielle en République dominicaine, pour lutter notamment contre le partage non consenti de photos intimes par le Centro de Orientación e Investigación Integral ;
 - accompagnement de victimes de violences en ligne au Nigéria, au Ghana, au Togo, au Bénin et au Cameroun avec la mise en place d'une solution IA par l'organisation Brain Builders ;
 - réalisation d'une cartographie sur les mouvements masculinistes en ligne et la menace sécuritaire qu'ils représentent par l'Institut pour le dialogue stratégique.

- **Lancement du réseau pour les femmes médiatrices de l'espace francophone :**

- mobilisation de la France pour accroître la présence et la visibilité des femmes médiatrices francophones dans les processus de paix, à travers le lancement d'un réseau dédié.

- **Poursuite de l'initiative Marianne pour les défenseurs des droits de l'homme :**

- financement du projet de la lauréate Marianne Nancy Houston visant à mettre fin à la précarité menstruelle grâce à la distribution gratuite de kits d'hygiène, à l'éducation inclusive en santé sexuelle et reproductive, et à la lutte contre la stigmatisation des menstruations au Kenya. Le projet bénéficiera à 1 000 femmes.

- **Mobilisation des postes diplomatiques pour faire vivre la diplomatie féministe au quotidien :**

- organisation de débats d'idées pour inscrire la diplomatie féministe dans l'espace public et médiatique :
 - > Côte d'Ivoire : organisation du cycle « Pouvoir agir » lors de la Nuit des idées 2025, les 27 et 28 novembre 2025, à l'Institut français de Côte d'Ivoire,
 - > Vietnam et Cambodge : cycle d'invitations « Femmes de pouvoir et femmes d'action : réflexion sur le rôle des femmes dans un monde en mutation », valorisant le rôle des femmes dans la science, le sport et l'économie.
- Brésil : soutien à la Maison des femmes de la frontière Oiapoque, pour lutter contre les violences faites aux femmes

et apporter une assistance, notamment juridique, aux survivantes ;

- célébration de la Journée du droit dans le réseau diplomatique et consulaire : organisation d'un concours d'éloquence sur la thématique de genre en Égypte, organisation d'un groupe de travail sur l'autonomisation des femmes par le droit au Rwanda, ou encore, projection et débats sur l'amélioration de la justice pour les femmes et les filles en Somalie.

Actions en faveur des Françaises à l'étranger

- **Lutte contre les violences faites aux femmes françaises à l'étranger :**

- renforcement du dispositif de protection consulaire grâce à l'adoption d'une feuille de route qui prévoit trois axes :
 - > améliorer l'information et l'accès aux ressources,
 - > développer les dispositifs d'accompagnement des victimes avec la nomination de près de 200 référents spécialement formés à la mise en œuvre de protocoles d'accueil dans nos postes diplomatiques et consulaires,
 - > renforcer les partenariats avec l'ensemble des acteurs de la protection des femmes.
- Élaboration d'un guide d'accueil des victimes, complété par une vidéo de sensibilisation à destination des élus de proximité des Français de l'étranger.

Actions internes

- **Nomination de 45 % de femmes sur un premier poste d'ambassadrice.**
- **Signature de la charte de l'association #JamaisSansElles** qui promeut la parité, ou a minima la mixité dans toute manifestation, événement ou réunion organisés au sein du ministère.
- **Constitution d'un vivier d'agentes à haut potentiel dans le domaine du numérique** avec l'extension du programme de formation et d'accompagnement « Tremplin » aux agentes de catégorie C.
- **Pérennisation de l'accompagnement des agentes en poste ayant recours à une interruption volontaire de grossesse** ou s'engageant dans un parcours de procréation médicalement assistée.
- **Prise en compte de la santé féminine des agentes du ministère**, avec l'installation de distributeurs de protections hygiéniques gratuites sur plusieurs sites du ministère.
- **Publication et diffusion d'un livret sur la parentalité *J'attends un enfant***, rassemblant les informations sur les droits liés à la grossesse, au congé parentalité, à l'adoption, ou à la mise en disponibilité.
- **Augmentation du nombre d'agentes et d'agents formés sur les questions de violences sexistes et sexuelles** (+52 % d'agentes et agents formés en ligne sur le sujet entre 2024 et 2025).

Actions 2026

Initiatives internationales

- **Attribution du prix Simone Veil de la République française pour l'égalité entre les femmes et les hommes au Centre Marta de Lettonie :**
 - grâce à cette récompense, le Centre Marta pourra accompagner davantage de femmes et de filles victimes de violences sur les plans judiciaire et psychosocial, augmenter le nombre de bénéficiaires des sessions de sensibilisation qu'il dispense et poursuivre sa mobilisation pour renforcer le cadre normatif en faveur de l'égalité de genre.
- **Lancement du plan national d'action « Femmes, paix et sécurité » de la France (2026-2030) :**
 - le plan renforcera l'action de la France en faveur de la participation des femmes aux processus de décision, de la prévention des violences, de la protection des droits fondamentaux ainsi que de la lutte contre l'impunité ;
 - il tiendra compte des menaces émergentes comme le masculinisme, les cyberviolences, l'environnement numérique et le changement climatique.
- **Soutien à la reconstruction de la maternité de l'hôpital Kamal Adwan dans le nord de Gaza grâce à une contribution au Fonds des Nations unies pour la population :**

- la France contribue à la rénovation des infrastructures et à la fourniture de matériel et d'équipements pour permettre la reprise des soins de santé essentiels en toute sécurité et de haute qualité et 20 naissances par jour dans des conditions dignes, propres et sûres.
- **Lancement d'un 2^e appel à projets du Laboratoire pour les droits des femmes en ligne :**
 - dédié à la thématique « Intelligence artificielle et violences fondées sur le genre facilitées par les technologies : innover pour prévenir, protéger et répondre », il est ouvert jusqu'au 21 avril 2026 et soutiendra 5 nouveaux projets.
- **Lancement du projet pilote du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) « Digital Dignity » :**
 - en partenariat avec le fonds féministe Urgent Action Fund Africa, le projet soutiendra 50 organisations féministes locales dans l'accompagnement psychosocial, juridique, médical et numérique de survivantes de violences en ligne en Afrique centrale et de l'Est.
- **Coopération avec le réseau international des procureurs chargés de lutter contre l'impunité des violences sexuelles en temps de conflit :**
 - lancé en mars 2026 par la secrétaire générale adjointe des Nations unies Pramila Patten, il repose sur l'échange d'expertise et le partage d'informations.
- **Mobilisation en faveur de l'égalité de genre et des droits des femmes et des filles dans le cadre de la présidence française du G7 :**
 - renouvellement du Conseil consultatif pour l'égalité de genre, le « GEAC », pour informer les leaders du G7 sur l'état des enjeux de genre ;
 - renouvellement du groupe de travail sur l'égalité de genre pour mobiliser le G7 sur les enjeux du numérique (lutte contre les cyberviolences, participation des femmes aux transitions numériques, cybersécurité, inclusion économique des femmes dans les secteurs d'avenir) ;
 - renouvellement du groupe d'engagement Women 7, associant les organisations de la société civile du monde entier.
- **Accueil d'une nouvelle promotion de l'Initiative Marianne pour les défenseurs des droits de l'homme :**
 - ce projet présidentiel permet chaque année à la France d'accueillir une douzaine de défenseurs des droits pendant 4 mois et demi. Ces derniers suivent un programme intensif de renforcement des capacités et de mise en réseau, puis regagnent leurs pays d'origine respectifs pour y poursuivre leurs combats. La promotion 2026 a débuté le 23 février 2026 avec six lauréats/lauréates engagés en matière de droits des femmes et originaires de Syrie, de Côte d'Ivoire, du Kazakhstan, de Madagascar, du Mexique et d'Ukraine.

- **Soutien à l'initiative citoyenne européenne « My Voice, My Choice » qui vise à garantir un accès à l'avortement légal et sûr dans toute l'Union européenne :**

- alors que la liberté des femmes de recourir à l'avortement est de plus en plus difficile, la France a soutenu avec l'Autriche, le Danemark, l'Estonie, l'Espagne, la Finlande, le Luxembourg, la Pologne, la Slovaquie et la Suède la proposition de créer un fonds européen pour permettre aux 20 millions de personnes en Europe qui n'ont pas accès à l'avortement dans des conditions sûres et légales de se rendre dans un autre État membre volontaire pour y avoir recours.

Actions internes

- Poursuivre la professionnalisation du réseau de près de 300 référentes et référents égalité, exerçant en France et à l'étranger :
 - organisation d'un séminaire de formation en matière de « diplomatie féministe » ;
 - organisation de webinaires de sensibilisation avec la cellule Tolérance Zéro sur la lutte contre les discriminations, la violence, le harcèlement moral ou sexuel et les agissements sexistes.

Actions en faveur des Françaises à l'étranger

- **Finalisation d'un protocole d'accompagnement des victimes de violences :**
 - déclinaison du protocole en plusieurs étapes : écoute active, mise en sécurité, accès au droit et à la santé pour retrouver une vie exempte de violence.
- **Publication du guide 2026 des victimes françaises à l'étranger :**
 - cette édition 2026, fruit d'un travail interministériel coordonné par la Délégation interministérielle à l'aide aux victimes, a été actualisée et enrichie par trois nouvelles fiches consacrées aux violences sexistes et sexuelles, aux violences intrafamiliales et aux droits des mineurs.

